

Colloque
« *Exploitation minière et développement durable en Afrique* »
9-13 juin 2008, Conakry, Guinée

Réflexion sur la mise en place d'un dispositif de recherche spécialisée en diagnostic socio-économique et environnemental pour le développement durable des zones minières en République de Guinée.

Aboubacar Ahmadou CAMARA*, Famoï BEAVOGUI*, Marie MAZALTO**, Elodie VALETTE**, Patrice De VERNOU**

* Institut de Recherche Agronomique de Guinée -IRAG-

**Observatoire National de la République de Guinée -ONRG-

***Centre de Coopération International en Recherche Agronomique pour le Développement -CIRAD-

Contact : aboubacar.camara@irag-guinee.org

Résumé

La Guinée est souvent décrite comme « un scandale géologique », tant le sous-sol guinéen recèle d'importantes ressources minières dont les réserves sont généralement de bonne qualité et exploitables à ciel ouvert. Cette richesse minière considérable pourrait faire de la Guinée « l'eldorado de l'Afrique de l'Ouest » (Duteil, 2006). Cependant, le développement de l'industrie extractive ne s'est pas accompagné du développement socio-économique prévu et attendu, et ce tant à l'échelon local que national. En effet, malgré ses énormes potentialités naturelles et humaines, la Guinée reste encore de nos jours l'un des pays les plus pauvres au monde.

L'enjeu auquel sont confrontées les sociétés minières et les décideurs du secteur minier en Guinée est de favoriser le développement local tout en maîtrisant les impacts négatifs à court, moyen et long terme des interventions. La logique actuelle des sociétés privées est de combiner une recherche du profit avec des actions de développement. Ces dernières, orientées vers des actions de développement local et la préservation de l'environnement agissent en effet positivement sur les perceptions des populations. Cette démarche n'est pas aisée et ne peut certainement pas se résumer en une série d'actions ponctuelles de type philanthropique de circonstance, au cas par cas (construction d'école, de centre de santé, de route,...). Elles ne peuvent non plus se substituer à des politiques publiques et à des actions de planification du développement.

L'établissement de cette nouvelle approche de « développement local intégré » dont la mise en œuvre dépend de la participation et de l'engagement de tous les intervenants, s'avère actuellement nécessaire dans le contexte de développement de l'industrie extractive en Guinée.

En effet, le manque de compétences, de méthodes et d'informations des pouvoirs publics semble constituer un frein important à la planification, la mise en œuvre et l'évaluation de politiques territoriales dans les zones minières. Ce manque se fait d'autant plus ressentir que l'ouverture d'une mine engendre des impacts rapides et importants sur les ressources renouvelables, la gouvernance, l'économie, les sociétés et les territoires. Prendre la mesure de ces changements exige de pouvoir mobiliser des investissements considérables en matière de recherche et d'innovation.

L'hypothèse qui sous tend cette présentation est qu'il serait opportun de mettre en place une structure d'envergure nationale, pour mener des recherches transversales, multi-acteurs, d'accompagnement permanent pour la production, la capitalisation et l'archivage des données concernant toute future zone minière. Un des objectifs centraux serait de faciliter la réalisation d'études de référence de la situation socioéconomique et environnementale à tous les stades du cycle minier, et leurs impacts potentiels et observés sur les population riveraines et leur environnement.

Le deuxième objectif serait, grâce à une politique de décentralisation de cette structure à un niveau local, de participer à la formation et l'accompagnement des décideurs publics dans leur mandat de planification du développement. C'est l'objet de cette communication qui se propose de présenter la pertinence, les objectifs, l'organisation, les activités et les résultats attendus d'une telle structure.

Mots clés : *Guinée, recherche, secteur minier, diagnostic socioéconomique et environnemental, développement local intégré, évaluation d'impact.*

1. Justification d'un dispositif de recherche/développement des zones minières

La Guinée : un « scandale géologique » dans l'extrême pauvreté

La République de Guinée, pays côtier de l'Afrique de l'Ouest, est souvent décrite comme « un scandale géologique », tant ses ressources minières sont abondantes. Le sous-sol guinéen renferme d'importantes ressources minières dont les réserves sont généralement de bonne qualité et exploitables à ciel ouvert. Sur le site internet¹ de l'Ambassade de Guinée en France, on peut lire ces données exceptionnelles :

- 25 milliards de tonnes de réserves possibles de bauxite, dont 18 milliards de tonnes prouvées et certaines, correspondant à un tiers des réserves mondiales dont la Guinée est le deuxième producteur après l'Australie;
- 10 à 12 milliards de tonnes de fer de réserves possibles dont 880 millions sont certaines ;
- 160 millions de tonnes de réserves de calcaire ;
- 500 000 tonnes de réserves de nickel ;
- 25 à 30 millions de carats de diamant de réserves possibles, dont 4 millions de carats certains ;
- Plus de 100 000 tonnes de minerai de titane ;
- 1000 tonnes d'or possibles dont 500 tonnes prouvées ;
- A ceux-ci s'ajoutent les indices d'uranium et de chrome, les indices de gisement de corindon de pierres précieuses (pierres gemmes), de sulfure massif et de graphite.

Cette richesse minière considérable pourrait faire de la Guinée «l'eldorado de l'Afrique de l'Ouest » (Duteil, 2006). L'extraction minière est la première source d'exportation et de revenus pour l'Etat. Cependant, le secteur minier ne contribue actuellement qu'à 17% du PIB (Ministère du Plan, Direction Nationale de la Statistique, 2005), et pour plus de 85% aux exportations du pays, mais n'assure que 15% des recettes intérieures de l'Etat (Mission économique, 2005). Le développement de l'industrie extractive ne s'est donc pas accompagné du développement socio-économique à l'échelon local et national.

En effet, malgré ses énormes potentialités naturelles et humaines, « le pays est exsangue » (Duteil, 2006). La Guinée reste encore de nos jours l'un des pays les plus pauvres au monde. Entre 1992 et 1994, elle s'est trouvée au dernier rang des pays classés selon l'indice de développement humain établi par le PNUD (Simon et Ruë, 1999). En 2007 la Guinée a été classée 160^{ème} sur 177 pays classés selon l'indice de développement humain établi par le PNUD².

Partant de cette réalité apparemment paradoxale, l'actuel Gouvernement guinéen compte faire des entreprises minières de véritables acteurs privilégiés du développement social des territoires riverains des sites miniers :. « ***La vision du Gouvernement, est de faire des entreprises minières, de véritables pôles de développement social des populations riveraines. Enfin, la nécessité a été perçue par le Gouvernement pour que le secteur minier appuie d'autres secteurs tels que l'agriculture et la pêche en vue de renforcer et de diversifier les sources de revenu de l'Etat*** (Conseil des Ministres du mercredi 17 octobre 2007). Dans cette perspective, une révision des conventions minières a été engagée par le nouveau Gouvernement guinéen à partir de cette date.

¹http://ambaguinee-paris.org/index.php?option=com_content&task=view&id=16&Itemid=36, consulté le lundi 02 juin 2008.

² http://hdr.undp.org/en/media/lp2-hdr07_hdilist-f.pdf, consulté le lundi 02 juin 2008.

Nécessité d'une structure transversale de recherche spécialisée des zones minières

L'enjeu auquel sont confrontées les acteurs du secteur minier en Guinée est de favoriser le développement local tout en maîtrisant les impacts négatifs à court, moyen et long terme des interventions.

La logique actuelle des sociétés responsables est d'améliorer les profits et la perception de l'exploitation minière par une redistribution équitable des ressources pour le développement local et la gestion durable de l'environnement. Cette démarche n'est pas aisée et ne peut certainement pas se résumer en une série d'actions ponctuelles de type philanthropique de circonstance au cas par cas.

L'établissement de cette nouvelle approche de développement local intégré dont la mise en œuvre dépend de la participation et de l'engagement de tous les intervenants, s'avère actuellement nécessaire dans le contexte de développement de l'industrie extractive en Guinée. De plus, elle doit s'inscrire dans la dynamique de la décentralisation et ainsi contribuer à la réalisation des plans de développement locaux (PDL) par le financement d'actions et micros projets co-construits et validés par les CRD.

Le manque de compétences, de méthodes et d'informations semble constituer un frein important à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de politiques de développement territorial dans les zones minières

Ce manque se fait d'autant plus ressentir que ces situations nouvelles exigent des investissements considérables en matière de recherche et d'innovation.

Des compétences en ingénierie du développement territorial font notamment défaut. Il semble donc opportun de mettre en place un dispositif de recherche transversale et d'accompagnement permanent pour la réalisation des études de références de la situation socioéconomique et environnementale, avant, pendant et après l'exploitation minière, et leur impact réel ou potentiel sur les populations riveraines et leur environnement. Cette structure devra permettre :

- de réaliser des expertises commanditées par l'Etat, les sociétés minières, voire des organisations internationales (publiques et privées) sur l'évolution et le suivi des conditions socio-économiques et environnementales des zones minières ;
- de fournir des analyses critiques et objectives, indépendamment des logiques ou stratégies individuelles des sociétés minières ou de l'Etat, sur les zones minières ;
- d'élaborer des outils de gestion et d'aide à la décision pour le développement communautaire intégré et la gestion durable des ressources naturelles ;
- de conseiller, de faire des recommandations et d'appuyer les décideurs dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de développement socio-économique et de gestion durable de l'environnement dans les zones minières et leurs périphéries.

2. Objectif du dispositif recherche/développement

Ce dispositif aura pour objectif général de contribuer à une meilleure efficacité des programmes de développement territorial intégrant l'activité minière en Guinée.

Pour ce faire l'objectif spécifique est de renforcer la capacité des acteurs du secteur minier à contribuer au développement socio-économique national et régional par la construction et le renforcement d'une équipe en appui aux politiques nationales de développement territorial en Guinée.

La constitution d'un tel dispositif devrait permettre :

- Mutualiser, capitaliser, conserver et diffuser les expériences, les savoirs et les savoir-faire dans le domaine du développement territorial
- Renforcer la capacité d'expertise nationale et locale en réponse aux objectifs du développement
- Contribuer de façon décentralisée à la formation de ressources humaines engagées dans le développement territorial (formation continue de techniciens par exemple).
- Mettre en réseau des professionnels du développement territorial en favorisant l'échange de savoir faire et la capitalisation d'expériences innovantes
- Mise à disposition et la diffusion de l'information et des ressources à l'attention des professionnels

3. Activités du dispositif de recherche/développement

Dans cette perspective, ce dispositif aura pour activités principales de :

Développer des cadres d'analyse adaptés en évaluant la pertinence des théories du développement territorial en zones minières face aux problèmes de mal développement. Les relations de causes à effets blocages identifiés au développement durable/impacts d'action de développement territorial seront être analysés.

1. Mettre au point des démarches, des méthodes et des outils du développement territorial, adaptées aux situations des zones minières. L'adaptation des méthodes de développement territorial existantes par ailleurs sera l'axe prioritaire. En particulier la mise en place de d'une démarche de partenariat entre les projets miniers et les populations et collectivités riveraines sera recherchés :
 - Information et sensibilisation sur les projets, leurs objectifs en particulier en termes de participation au développement communautaire,
 - Analyse des attentes des populations locales et des contraintes majeures en terme de développement,
 - Mise en place d'instances de concertation et d'échanges pour avoir une vision partagée du projet et des interventions en termes de développement.
2. Elaboration des plans locaux de développement prenant en compte l'ensemble des interventions et acteurs de terrains et de la contribution que peuvent apporter des projets miniers et d'autres structures
3. Programmes de formations continues, spécialisées pour les fonctionnaires et représentants de l'Etat. Les thèmes envisagés : planification du développement, « lutte contre la pauvreté », reconfiguration des zones minières, les cadres légaux existants, etc.
4. Développer des recherches pour orienter les politiques de développement communautaire à travers des diagnostics socio-économiques et environnementaux des zones minières et alentours :
 - Etudes détaillées des conditions socio-économiques et environnementales sur un échantillon d'anciens sites miniers, en cours et en projets ;
 - Evaluation des impacts socio-économiques et environnementaux des activités extractives ;
 - Elaboration d'indicateurs de suivi socio-économique et environnemental, d'avant, pendant et d'après l'exploitation minière ;
 - Elaborer des synthèses et des outils de gestion et d'aide à la décision pour les intervenants du secteur minier et du développement.

5. Créer un système de capitalisation et d'information sur l'activité minière et son impact en Guinée :
- capitalisation et constitution d'un fond documentaire en papier et numérique sur les mines en Guinée ;
 - constitution d'un système d'information et d'une base de données sur les zones minières en Guinée, alimentant un site web ;
 - développement d'un cadre d'échange (réseau) et de concertation sur le secteur minier en Guinée.

4. Résultats attendus

- Une équipe de recherche spécialisée des questions de recherche-développement autour des zones minières,
- Qui travaille en réseau avec un nombre conséquent de représentants de l'Etat formés à ces enjeux.
- Informations et connaissances sur les conditions socio-économiques et environnementales des communautés concernées par les activités minières,
- Définition des indicateurs objectivement vérifiables sur l'évolution socio-économique et environnementale des zones minières et alentours,
- Base de connaissance sur le secteur minier en mines en Guinée, accessible à travers le site Web qui capitalisera l'ensemble des informations disponibles et recueillies. Cette base pourra évoluer à moyen terme vers un « *Observatoire* » du secteur minier en République de Guinée,
- Rapports, synthèses thématiques, cartes et statistiques et analyses croisées pour orienter les politiques de développement des zones minières
- Publications scientifiques sur le secteur minier en Guinée

5. Conclusion

Les activités minières, qu'elles soient menées selon un mode artisanal ou industriel induisent toujours des évolutions profondes et rapides des milieux naturels et des sociétés d'accueil. La Guinée est une Nation qui a renforcé sa vocation minière, poursuivant un objectif de « lutte contre la pauvreté ». Face à certains facteurs limitant du développement, il apparaît nécessaire que l'Etat, appuyé par les opérateurs économiques et les bailleurs, renforce, voir renforce son expertise publique dans le secteur minier. Dans une perspective, à la fois de recherche fondamentale, mais aussi et surtout de planification du développement, l'Etat guinéen aurait, semble t-il tout intérêt à porter le projet d'une structure publique de recherche, de formation et de conservation des données portant sur les évolutions et les impacts du secteur minier guinéen.

Une telle structure, décentralisée, pourrait être un véritable levier de compréhension du rôle joué par le secteur minier (industriel et artisanal) dans le développement du pays. Loin de manquer, l'expertise existe déjà dans ce domaine. Elle souffre malheureusement d'être encore peu disponible et donc largement méconnue des responsables locaux en charge de la planification et de la mise en œuvre du développement dans les zones minières. En se basant sur une logique partenariale qui permettrait la mobilisation de chercheurs, des compagnies minières oeuvrant en Guinée, des pouvoirs publics nationaux, régionaux et locaux, une telle structure pourrait faire converger un ensemble de représentations et voir naître des projets de développement intégrés, adaptés aux réalités locales et aux évolutions envisagées.